



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 11
Nombre de Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 11
Date de convocation : 23/08/2021

Séance du 30 août 2021

Sous la présidence de Monsieur Didier CABAILLOT - Maire

Membres présents : BOUR Denis - KOCH Daniel - GIO Stéphane - GIRARD Didier - BECKER Marie-Jeanne - HACKEL David - STROHM Mélissa - GIES Muriel - MARCHAL Patricia - RUFFENACH Aurore

Membre absent : /

Secrétaire de séance : Daniel KOCH

N° 2021D3008-03

Objet : Vente d'un matériel.

La commune de Haselbourg a souhaité se séparer d'un gyrobroyeur dont elle n'a plus l'utilité.

Monsieur Denis KURTZ, habitant 33 A rue Charles de Gaulle 57850 Hellert, s'est porté acquéreur de cet outil, en l'état, pour la somme de 250,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- a approuvé la vente en l'état du gyrobroyeur au prix de 250,00 € à monsieur Kurtz,
- sort le bien de l'inventaire au patrimoine communal,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces du dossier.



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021D3008-02

Objet : Modification des tarifs de concession du cimetière.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe les tarifs ci-après :

Durée	Tombe		Columbarium
	simple	double	
30 ans	100,00 €	200,00 €	1 100,00 €
50 ans	150,00 €	300,00 €	x

L'application de ces tarifs se fera au 1^{er} janvier 2022.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à Haselbourg, les jour, mois et an susdits.

Monsieur le Maire certifie que le compte-rendu de la séance a été affiché à la porte de la Mairie.

POUR EXTRAIT CONFORME
EMIS ET RENDU EXECUTOIRE
PAR TRANSMISSION A LA SOUS-PREFECTURE
Le 30 août 2021
A Haselbourg, le 30 août 2021
Le Maire,
Didier CABAILLOT